

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Réunion du 05/07/21
EN VISIOCONFÉRENCE

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

PLATEAUX D'ÉTÉ 3ÈME WEEK-END

Feuilles de plateaux manquantes

U14 À 11

Plateaux du 19/06/2021

- Plateau n°1 à ETANG ST NOM ES
- Plateau n°3 à TRAPPES—MESNIL ST DENIS ASL

La Commission tient à informer les clubs suivants, qu'en temps normal elle aurait infligé une amende de 20€ à tous les clubs concernés. Néanmoins compte tenu du contexte, elle fera preuve de mansuétude pour cette fin de saison.

PLATEAUX D'ÉTÉ 4ÈME WEEK-END

Feuilles de plateaux manquantes

U14 À 11

Plateaux du 26/06/2021
1er rappel

- Plateau n°2 à CONFLANS PLM vs MAURECOURT FC

U16 À 11

Plateaux du 27/06/2021
1er rappel

- Plateau n°2 à TRAPPES ES (nous avons la FMI contre CERNAY LA VILLE, mais il manque les feuilles de plateau avec LE PERRY)

U18 À 11

Plateaux du 27/06/2021
1er rappel

- Match LE PERRY FOOTBALL ES vs ST ARNOULT FC 78

COURRIER

VOISINS FC :

Le club du VOISINS FC demande les dérogations horaires suivantes :

- Séniors F, match prévu à 18h, demande de dérogation annuelle pour 17h30
- Séniors F (Vét F), match prévu à 18h, demande de dérogation annuelle pour 17h30
- U18 F, match prévu à 18h, demande de dérogation annuelle pour 17h30
- U15 F, match prévu à 12h30, demande de dérogation annuelle pour 17h30
- U13 F équipe 1, match prévu à 11h, demande de dérogation annuelle pour 9h30
- U13 F équipe 2, match prévu à 11h, demande de dérogation annuelle pour 9h30
- U14 G équipe 3, match prévu à 14h, demande de dérogation annuelle pour 12h15
- U10-U11 Espoirs, match prévu à 11h, demande de dérogation annuelle pour 9h30

La Commission a bien pris note de votre demande et souhaite avoir des éclaircissements sur les points suivants de votre planning du samedi :

- La Commission souhaiterait connaître la raison pour laquelle il est programmé des rencontres U10/U11 et U13F à 9h30 sur le terrain 1 et des plateaux U7 U9 ou U9F à 11H00 sur le terrain 2. Pour rappel, l'horaire officiel pour les plateaux U6 à U9 masculins et féminins est 9H30 et pour les rencontres U10/U11 et U13F, l'horaire officiel est 11H00.
- La Commission s'interroge également sur la présence sur vos installations des catégories U7, U9 et U9F à 14H00 et 16H00, horaires auxquels peuvent se dérouler les rencontres U15F (horaire officiel : 12H30, horaire de dérogation : 14H00) et les rencontres U14 (horaire officiel : 14H00, horaire de dérogation : 16H00).